

## Reventin-Vaugris

# Edith Ruchon raconte de l'intérieur la lutte contre le demi-échangeur

La maire, Edith Ruchon, raconte dans un livre le combat mené depuis 15 ans contre le demi-échangeur qui doit être mis en service fin octobre. Elle le présente ce mercredi aux habitants.

Propos recueillis par Edith Rivoire



Edith Ruchon : « Je me pose encore la question : “Comment mes collègues maires se seraient positionnés s'ils avaient eu un tel projet sur leur commune ?” C'est facile de dire “c'est pas chez nous”. » Photo Le DL /Edith Rivoire

Quinze ans de lutte pacifique. Dans le livre *Reventin-Vaugris : un village sacrifié, une voix étouffée - Chroniques de l'absurde*, co-écrit avec Bernard Jacquand, Edith Ruchon revient sur l'histoire du demi-échangeur, du projet à sa construction en cours et sa mise en service dans quelques mois.

### Pourquoi avez-vous écrit ce livre ?

Edith Ruchon : « J'ai voulu prendre un peu de recul. Quand on voit les ravages du chantier aujourd'hui, soit on accepte et on subit, soit on continue à prendre la parole et à dénoncer ce qu'il s'est passé. Après un moment d'abattement, j'ai choisi la deuxième solution. Je ne voulais pas que soit enterré le nécessaire combat de Reventin sous le bitume de l'échangeur. Je veux qu'une trace reste. »

## **Pour quelles raisons ?**

« Par respect pour tous ceux qui se sont mobilisés pendant toutes ces années et pour qu'il y ait un lien entre l'avant et l'après. Même si la commune est éventrée, elle reste une et indivisible. Je veux surtout montrer que ce qu'il se passe à Reventin ne se passe pas qu'à Reventin. Notre combat peut servir à d'autres. Les projets autoroutiers ailleurs posent les mêmes questions. Ce qui se joue ici pose la question de quel monde on veut. »

## **C'est-à-dire ?**

« La question de cet équipement pose la question de l'aménagement du territoire et de la place faite à l'environnement. On continue le monde du tout voiture. Cela reste un projet du passé. Que veut-on laisser à nos enfants ? »

## **Vous parlez d'une « voix étouffée ». Pouvez-vous préciser ?**

« Nous avons vécu un combat solitaire, seuls contre tous, avec les habitants, les associations comme Citee. Seuls face à Vinci, face à l'Agglomération... Nous avons été reçus en préfecture mais pas écoutés, on nous a concédés un temps de parole. Cela pose des questions sur la démocratie. Pour autant, notre opposition a été courtoise et constructive. On a été dans des stratégies légales, nous n'avons pas utilisé de méthodes violentes. Nous avons fait le choix d'être des élus responsables. »

## **Avec le chantier en cours, est-ce que votre combat est terminé ?**

« Non car les recours n'ont pas été jugés. Nous allons subir les impacts négatifs de cette mise en service. Nous allons être vigilants pour que l'on puisse se faire reconnaître et avoir réparation. On n'a pas fini d'avoir des répercussions. »

---

Présentation mercredi 9 juillet à 17 h 30 au gymnase, chemin des Petrières.  
Prise de parole à distance du sénateur Guillaume Gontard (Les Écologistes) et de Corinne Lepage, avocate et ancienne députée européenne.

---

## **Le demi-échangeur**

- ▶ **2015** : le premier comité de pilotage (Copil) se réunit.
- ▶ **2016** : trois options d'implantation sont présentées : nord, centre et sud. Après une concertation publique et plusieurs réunions, c'est l'option centre qui est adoptée : au niveau de la barrière de péage. Une majorité d'élus municipaux démissionne en signe de protestation.
- ▶ **2017** : une nouvelle équipe municipale, menée par Blandine Vidor, est élue.

Elle soutient une option sud intermédiaire, située à hauteur de la zone d'activités du Saluant.

► **2018** : le ministère des Transports signe le Plan d'investissement autoroutier, dans lequel est inscrit le demi-échangeur de Vienne sud, pour un montant de 21 millions d'euros.

► **2019** : la convention de financement est signée par les partenaires.

► **2020** : Edith Ruchon est élue maire.

► **2022** : en juillet, le commissaire-enquêteur rend un avis favorable avec des réserves et des recommandations. L'arrêté de déclaration d'utilité publique est signé en octobre. Un recours contentieux est déposé par la mairie au tribunal administratif de Grenoble.

► **2024** : début des travaux en septembre.

► **2025** : mise en service à la fin de l'année.